

**Liste de vérification relative à la demande de
permis d'agent en formation (catégorie 3)**

	Formulaire de demande de permis d'agent en formation (catégorie 3) & frais de dossier (obligatoire)
	Résidence au Canada (obligatoire) Une preuve de résidence au Canada est requise. Si un candidat ne réside pas au Canada ou ne possède pas d'adresse professionnelle au Canada, des liens de résidence secondaires doivent être établis. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la Politique du registraire relative à la résidence au Canada .
	Bonne moralité (obligatoire) Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la Politique du registraire relative à la bonne moralité et à l'aptitude à exercer . <hr/> Trois lettres de recommandation (obligatoire, à envoyer directement au Collège par l'arbitre) Vérification des antécédents criminels (obligatoire) Dossiers de sanctions disciplinaires imposées par des établissements d'enseignement ou des organismes professionnels ou non professionnels (le cas échéant) Dossiers de faillite ou d'insolvabilité (le cas échéant) Certificats d'inscription délivrés par tout organisme responsable de la réglementation d'une profession dans tout pays dans lequel le candidat en formation est ou a été inscrit (le cas échéant) Documents ou renseignements supplémentaires à l'appui des exigences relatives à la bonne moralité :

	<p>Aptitude à exercer : Formulaire de renseignements supplémentaires (le cas échéant) Les renseignements supplémentaires concernant une réponse affirmative à la section sur l'aptitude à exercer du Formulaire de demande de permis d'agent en formation (catégorie 3) doivent être fournis au moyen de ce formulaire distinct.</p>
	<p>Compétence linguistique (le cas échéant) Une preuve de compétence linguistique est requise si l'anglais ou le français n'est pas la langue maternelle du demandeur ou si ce dernier a effectué ses études dans une langue autre que l'anglais ou le français. Vous trouverez de plus amples détails à ce sujet dans la Politique du registraire relative à la compétence linguistique.</p>
	<p>Entente de formation (le cas échéant) Lettre du superviseur de la formation confirmant les détails de l'entente de formation, à envoyer directement du superviseur au Collège.</p>



Formulaire de demande de permis d'agent en formation (catégorie 3)

Directives :

Veuillez remplir le présent formulaire dans son intégralité et l'envoyer par courriel au Collège des agents de brevets et des agents de marques de commerce (CABAMC), accompagné de toutes les pièces justificatives requises, à l'attention de la directrice de l'inscription à l'adresse dirregistration@cpata-cabamc.ca. Nous utiliserons votre courriel personnel pour vous communiquer des renseignements, des avis ou toute lacune concernant votre demande. Il vous incombe de nous informer de tout changement d'adresse électronique, de numéro de téléphone, d'adresse de domicile ou de toutes autres coordonnées. Pour s'assurer que l'expérience pertinente est reconnue, les demandes doivent être déposées dans les trente (30) jours suivant le début de l'emploi auprès d'un superviseur de formation. Les détails sur le processus de demande et la documentation requise se trouvent à l'adresse suivante : <https://cpata-cabamc.ca/agents-et-stagiaires/devenir-un-agent-en-formation/?lang=fr>

Section 1 : renseignements personnels

Nom légal actuel

Prénom : Second prénom : Nom :

Nom(s) précédent(s) (le cas échéant) :

Prénom précédent : Second prénom précédent : Nom précédent :

Connu sous ce nom de : à :

Nom privilégié : Date de naissance : mm/jj/aaaa

Section 2 : coordonnées

Adresse professionnelle Nom de la compagnie :

Adresse : Porte/bureau :

Ville : Province/
Etat : Pays : Code postal :



Adresse courriel professionnelle :

Téléphone (bureau) :

Poste :

Adresse domiciliaire

Adresse :

Porte/app. :

Ville :

Province/
Etat:

Pays :

Code postal :

Adresse courriel personnelle :

Numéro de téléphone privilégié :

Coordonnées privilégiées

Domicile

Bureau

Renseignements facultatifs

Pour aider le CABAMC à communiquer avec les titulaires de permis, nous invitons les demandeurs à nous fournir leurs coordonnées sur les médias sociaux. Ces renseignements ne seront pas publiés, mais seront utilisés uniquement aux fins du CABAMC.

Twitter :

Facebook :

LinkedIn :

Instagram :

Autres :

Section 3 : renseignements sur les études postsecondaires

Nom de l'établissement	Années d'obtention	Diplômes obtenus

Section 4 : compétence linguistique

Je maîtrise (veuillez cocher toutes les réponses qui s'appliquent) : l'anglais le français

Veuillez énumérer les autres langues que vous maîtrisez :

Section 5 : résidence au Canada

La **Politique du registraire relative à la résidence au Canada** décrit comment un demandeur peut satisfaire à l'exigence de résidence au Canada.

Je satisfais à l'exigence de résidence au Canada en :

résidant au Canada et/ou en conservant une adresse professionnelle au Canada;

démontrant des liens de résidence secondaires (veuillez fournir des documents supplémentaires conformément à la **Politique du registraire relative à la résidence au Canada**).

Section 6 : déclarations de bonne moralité

Veuillez répondre aux questions ci-dessous. Si vous avez répondu « oui » à l'une ou l'autre des questions, veuillez joindre une feuille distincte décrivant les détails de la situation.

i.	Avez-vous déjà été accusé, plaidé coupable ou été reconnu coupable d'une infraction au <i>Code criminel</i> , à la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> , à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> , à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> ou à une loi provinciale sur les valeurs mobilières?	Oui	Non
ii.	Y a-t-il des accusations en instance contre vous relativement à une infraction au <i>Code criminel</i> , à la <i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</i> , à la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> , à la <i>Loi sur la taxe d'accise</i> ou à une loi provinciale sur les valeurs mobilières?	Oui	Non
iii.	Avez-vous déjà fait l'objet d'un jugement par un tribunal?	Oui	Non
iv.	Y a-t-il des jugements civils en instance contre vous ou des actions en instance contre vous qui pourraient donner lieu à un jugement civil?	Oui	Non
v.	Avez-vous déjà désobéi à une ordonnance d'un tribunal vous enjoignant de poser un acte ou de vous abstenir de poser un acte?	Oui	Non
vi.	Avez-vous déjà fait personnellement l'objet d'une ordonnance d'adjudication des dépens?	Oui	Non

vii.	Avez-vous déjà reçu une requête en faillite, fait une cession de biens au profit des créanciers ou présenté une proposition de faillite aux créanciers en vertu de la <i>Loi sur la faillite et l'insolvabilité</i> ?	Oui	Non
viii.	Avez-vous déjà fait l'objet de sanctions ou vous êtes-vous vu imposer une pénalité par un tribunal, un tribunal administratif ou un organisme de réglementation?	Oui	Non
ix.	Avez-vous déjà été accusé ou reconnu coupable d'une infraction disciplinaire par une instance dirigeante ou une association professionnelle?	Oui	Non
x.	Avez-vous déjà été suspendu par une association professionnelle?	Oui	Non
xi.	Vous a-t-on déjà refusé ou retiré une licence ou un permis pour manquement aux exigences de bonne moralité?	Oui	Non
xii.	Vous a-t-on déjà refusé l'admission en tant que demandeur ou membre d'un organisme professionnel?	Oui	Non
xiii.	Avez-vous déjà été licencié d'un emploi pour lequel l'employeur prétendait qu'il y avait un motif valable?	Oui	Non
xiv.	Avez-vous déjà fait l'objet de mesures disciplinaires de la part d'un employeur?	Oui	Non
xv.	Avez-vous déjà été mis en cause dans une procédure relative à une violation d'une loi sur les droits de la personne?	Oui	Non
xvi.	Alors que vous fréquentez un établissement d'enseignement postsecondaire, avez-vous déjà fait l'objet d'allégations d'inconduite, ou avez-vous déjà fait l'objet d'une mesure disciplinaire, d'une suspension, d'une expulsion ou d'une sanction par un établissement d'enseignement postsecondaire pour inconduite?	Oui	Non
xvii.	Existe-t-il, à votre connaissance, un événement, une circonstance, une condition ou une affaire non divulguée dans vos réponses aux questions précédentes qui touche ou pourrait toucher votre conduite, votre moralité et votre réputation, et qui, à votre connaissance, est ou pourrait être considéré comme un obstacle à la délivrance d'un permis à votre intention ou justifier une enquête approfondie par le Collège?	Oui	Non

Section 7 : déclaration d'aptitude à exercer

Le règlement et les règlements administratifs du CABAMC exigent qu'un candidat au poste d'agent en formation soit, entre autres, apte à exercer sa profession. Pour se conformer à cette exigence, nous posons une question sur l'aptitude à exercer afin de déterminer la capacité actuelle du candidat à devenir un agent en formation.

Dans un souci d'équilibre entre le respect de la dignité humaine et l'obligation du Collège de protéger l'intérêt public, tous les candidats sont tenus de répondre à la question suivante et, en cas de réponse affirmative, ils doivent fournir une description générale de leur état. Si vous répondez par l'affirmative,



Ville : Province : Pays : Code postal :

Adresse courriel : Téléphone : Poste :

Section 9 : frais

Veillez compléter la section d'autorisation de paiement qui se trouve à la fin de ce formulaire. Les frais pour une demande de permis de catégorie 3 sont de \$250 plus taxes applicables.

Section 10 : autorisation et engagement

J'accorde au CABAMC le plein pouvoir d'enquêter auprès de la police ou de toute autre autorité au sujet de tout casier judiciaire ou de toute question mentionnée à la section 5, et j'autorise toutes les personnes interrogées en vertu de la présente autorisation à fournir tous les renseignements demandés.

Je m'engage envers le CABAMC à signaler, par écrit et dans les meilleurs délais, si à un moment quelconque :

- je reçois une requête en faillite, fais une cession de biens au profit des créanciers ou présente une proposition de faillite aux créanciers en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;
- je fais l'objet d'un jugement par un tribunal;
- je fais personnellement l'objet d'une ordonnance d'adjudication des dépens;
- je suis accusé, j'ai plaidé coupable ou j'ai été reconnu coupable d'une infraction au *Code criminel*, à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, à la *Loi sur la taxe d'accise* ou à une loi provinciale sur les valeurs mobilières;
- je suis accusé ou reconnu coupable d'une infraction disciplinaire par l'instance dirigeante d'une association professionnelle ou je suis suspendu par cette association professionnelle;
- il se produit, pendant ma période de formation, un événement qui modifierait mes réponses à l'une des questions contenues dans ma demande.

Je m'engage en outre à respecter et à exécuter, en tout temps, toutes mes obligations en tant qu'agent en formation et à respecter les règles et exigences du CABAMC. Je m'engage également à respecter toutes les directives et règles d'éthique régissant les agents de brevets et les agents de marques de commerce, y compris le Code de déontologie des agents de brevets et des agents de marques de commerce.



Section 11 : signature

La signature peut être fournie à l'encre ou en insérant une signature électronique sécurisée dans l'espace ci-dessous aux fins de satisfaire à l'exigence d'inscription de fournir un spécimen de signature en vertu des alinéas 9e) et 12e) des règlements administratifs sur l'inscription.

Signature

Date

Tout renseignement relatif à la présente demande sera recueilli, utilisé ou divulgué conformément à la Déclaration de confidentialité du CABAMC.



Formulaire de demande de permis d'agent en formation (catégorie 3) - autorisation de paiement

Autorisation de paiement

Montant : 250 \$ + taxes applicables (La liste des taux d'imposition est présentée ci-dessous.)

Carte de crédit :

Type : Visa Mastercard AMEX

Numéro de la carte :

Code de validation de la carte (CVC) :

Date d'expiration :

Nom inscrit sur la carte :

Signature du détenteur de la carte :

Montant autorisé : \$ (taxes incluses)

Une fois traités, ces renseignements seront effacés par le CABAMC.

Transfert électronique de fonds :

Veillez envoyer les paiements par courriel, à l'adresse suivante : payments@cpata-cabamc.ca, en prenant soin d'inclure votre nom, votre numéro du CABAMC et les mots « Agent en Formation » dans la boîte de commentaires.

Taux d'imposition

Veillez choisir le taux d'imposition de la province dans laquelle votre entreprise se trouve. À l'inverse, veuillez choisir le taux d'imposition de votre province de résidence, si vous ne disposez pas d'une adresse commerciale.

Province	Taux d'imposition (%)	Province	Taux d'imposition (%)
Colombie-Britannique	5	Nouvelle-Écosse	15
Nouveau-Brunswick	15	Nunavut	5
Manitoba	5	Ontario	13
Alberta	5	Québec (TVQ seul.)	5
Terre-Neuve-et-Labrador	15	Saskatchewan	5
Île-du-Prince-Édouard	15	Yukon	5
Territoires du Nord-Ouest	5		

Renseignements relatifs à l'assurance responsabilité civile professionnelle

L'assurance responsabilité civile professionnelle protège à la fois le client et l'agent lorsqu'une erreur ou une omission présumée d'un agent entraîne des pertes financières pour un client.

Le titulaire d'un **permis de catégorie 1 ou 3 qui fournit des services au public doit souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle** qui répond aux exigences suivantes :

1. elle doit être émise par un assureur autorisé au Canada;
2. elle doit offrir une protection contre les réclamations faites au Canada et à l'étranger;
3. elle doit indemniser le titulaire de permis pour toute responsabilité civile découlant de l'exercice de ses fonctions à titre d'agent de brevets ou d'agent de marques de commerce;
4. elle doit être assortie d'une couverture d'au moins 1 million de dollars par réclamation et de 2 millions de dollars au total par année.

Les personnes qui travaillent pour le gouvernement ou en tant qu'agents internes sont toutefois exemptées de cette exigence. Les titulaires de permis de catégorie 3 peuvent être couverts par leur propre police d'assurance ou par celle de leur superviseur ou de leur employeur.

Veillez choisir l'une des options suivantes et fournir les renseignements requis :

- a. À la date d'entrée en vigueur de mon permis ou avant la fin de 2022, j'aurai une assurance responsabilité civile professionnelle conforme aux exigences du CABAMC.
Nom de l'assureur : _____ Numéro de police (facultatif) : _____
- b. Mon employeur ou mon superviseur détient une assurance responsabilité civile professionnelle conforme aux exigences du CABAMC qui couvre ma pratique :
Nom de l'assureur : _____ Numéro de police (facultatif) : _____
- c. Je suis exempté(e) de l'obligation de souscrire une assurance responsabilité civile professionnelle, parce que :
Je suis employé(e) par Sa Majesté du chef du Canada ou d'une province, par un agent de Sa Majesté du chef du Canada ou un agent ou mandataire de Sa Majesté du chef d'une province;
ou
Je suis employé(e) par une société, une fiducie, un partenariat, une entreprise individuelle, une coentreprise, une association, une agence ou une autre entité qui exerce ses activités au Canada, que ce soit ou non dans un but lucratif, y compris une société municipale, et je travaille en tant que titulaire d'un permis de classe 1 ou 3 dans le cadre de cet emploi.

Signature

Date